

BTS

FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE OPTION A

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Fluides, Énergies, Domotique possède des connaissances techniques et économiques couvrant le déroulement d'une affaire, de la conception à la mise en service. Il participe à l'étude technique, au chiffrage, à la réalisation et à l'exploitation d'un système.

L'option A "Génie Climatique et Fluidique" permet de travailler sur des installations sanitaires, thermiques et aérauliques (chauffage, ventilation, climatisation et plomberie). Le titulaire de ce BTS Fluides, Énergies, Domotique est amené à travailler dans une entreprise d'exécution ou dans un bureau d'étude. Suivant ces fonctions, il pourra exercer des activités d'interventions (mettre en service un système, optimiser le fonctionnement d'une installation, diagnostiquer un dysfonctionnement...), des activités d'études techniques (concevoir une installation, choisir le matériel, chiffrer...) ainsi que des activités d'organisation (réaliser un planning, établir des commandes, participer à des réunions de chantier...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les procédés techniques d'installation et de mise en oeuvre.
- Élaborer un cahier des charges.
- Choisir le matériel et conseiller le client.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien metteur au point d'installation génie climatique et fluide.
- Chargé d'affaires en génie climatique et fluide.
- Dépanneur en génie climatique et fluide.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 7 périodes de 2 à 4 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.91.37.77.
Contact : Armel DUCOM

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- École d'ingénieurs.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8800€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 62,50 %
- Taux d'insertion : 61,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 39,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

